

LE NOBLE AGE GROUPE ANNONCE UNE EMISSION OBLIGATAIRE COMPLEMENTAIRE DE 20 MILLIONS D'EUROS

Le Noble Age Groupe annonce une émission obligataire complémentaire de 20 M€ échéance juillet 2022. Les obligations nouvelles sont assimilées et forment une souche unique avec les obligations existantes émises le 31 juillet 2015, portant ainsi le montant total de la souche obligataire à 51,2 M€.

Cette émission complémentaire, sous forme de placement privé, a été souscrite par le fonds Novo 2 géré par Tikehau IM.

Elle marque une étape importante dans la reconnaissance par les investisseurs institutionnels de la qualité de la signature du Noble Age Groupe, et par delà, de l'attractivité d'un modèle d'entreprise différenciant, reposant sur des capacités de développements intacts sur chacun des segments de marché où sont positionnées ses offres de santé innovantes.

Cette opération conclut une campagne de (re)financement du Noble Age Groupe essentielle à la conduite de la feuille de route pour la période 2016-2022.

Elle se sera traduite par la réalisation d'opérations uniques par leur imbrication et leur volume (320 M€ d'autorisations de financement mises en places pour 155 M€ remboursés) :

- une première syndication bancaire fédérant 11 banques pour 150 M€ ;
- un programme de billets de trésorerie agréé par la Banque de France pour 120 M€ et dont l'encours porté à 83 M€ progresse avec la confiance des gestions monétaires ;
- un remboursement avant terme de la souche des ORNANE de 50 M€ dans de bonnes conditions, au moyen notamment d'une procédure de *reverse book* et de désintéressement public ;
- une première émission d'Euro PP suivie d'un TAP pour un montant de 51,2 M€.

L'accès à ces financements alternatifs permet au groupe de poursuivre l'optimisation de sa structure financière dans le cadre du plan stratégique « Grandir Ensemble 2017 ».

Pour Damien Billard, Directeur Général Délégué Finances, « *cette dernière étape franchie, le Noble Age Groupe dispose désormais d'une grande flexibilité pour accroître son empreinte économique. Je remercie tous nos partenaires de la confiance qu'ils portent à notre signature et à notre ambition* ».

Cette émission obligataire a été placée et arrangée par Société Générale CIB en qualité de chef de file. Le cabinet Hogan Lovells a agi en tant que conseil juridique du chef de file.

Retrouvez l'intégralité de la documentation financière sur le site du Groupe :
<http://lenobleage.fr/tdb-documentation-financiere-94.html>

Prochain communiqué : Chiffres d'affaires 2015 le 4 février 2016

Le Noble Age Groupe est éligible au PEA PME



A propos du Noble Age Groupe : Fort de 25 ans d'expérience, le Noble Age Groupe s'implique au cœur des territoires de santé pour améliorer la qualité de vie des personnes temporairement ou durablement fragilisées dans un environnement accueillant et bienveillant, adapté à chacun et à tout âge.

L'action Noble Age est cotée sur le compartiment B d'Eurolist by Euronext Paris.
Code ISIN : FR0004170017.

Contacts :



Damien Billard
contact@lenobleage.fr
Tel : 02 40 16 17 92



Jérôme Gacoïn
jgacoïn@aelium.fr
Tel : 01 75 77 54 65

Solène Kennis
skennis@aelium.fr
Tel : 01 75 77 54 65